

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DAT, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include: 3 Jeudi s. Denis, 4 Vend s. Franç. d'Ass., 5 Sam s. Fleur.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Rows include: 7 h. 30' du matin, 7 heures du soir, 10 heures du soir.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un rabaonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 28 septembre 1861.

Le baron Ricasoli vient d'adresser une circulaire aux agents consulaires. Ce document diplomatique doit être d'un haut intérêt, par suite des instructions qu'il renferme.

Le roi Victor-Emmanuel n'ira pas à Naples, en quittant Florence, ainsi qu'on le pensait d'abord. Le voyage est ajourné au 1er janvier.

La question de l'union des Principautés danubiennes est de nouveau agitée. La conférence chargée de s'en occuper a tenu sa première séance à Constantinople.

différence d'attitude prise en cette circonstance par les puissances européennes :

« Depuis le jour où la vieille nation roumaine a senti renaître en elle la force qui réédifie les gouvernements, elle n'a demandé qu'avec respect à l'Europe le droit de se relever de ses ruines.

En échange de cette déférence, les gouvernements de Prusse, d'Autriche et de Russie opposent, cependant, un refus à l'union.

Les dernières nouvelles du Montenegro sont assez graves. La population turque de Scutari se serait révoltée contre Abdi-Pacha, soupçonné de trahison.

Et pendant ce temps, le czar voyage dans le

midi de la Russie, en Crimée, à quelques pas pour ainsi dire de la Turquie. De grands travaux ont été entrepris dans le midi du vaste empire russe.

En un mot, les événements se dessinent et s'accroissent. La guerre d'Italie et ses suites avaient été un temps d'arrêt pour les affaires d'Orient.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 25 septembre. Les froments anglais et étrangers n'ont pas varié. Les affaires étaient peu animées.

Marseille, 25 septembre. On mande d'Athènes, que la reine de Grèce partira le 25 pour visiter les provinces du nord.

Pesth, 26 septembre. Les douaniers, ayant confisqué du tabac de contrebande, la femme qui avait dénoncé le fait a été l'objet de la fureur du peuple.

— Et êtes-vous payé de retour, messire Capeluche ? — Hélas ! non... La belle me résiste.

— C'est donc une vertu bien sauvage ? C'est une tigresse indomptée.

— Bah, mon cher Capeluche, les femmes les plus farouches d'abord, sont celles qui s'approprient ensuite le plus facilement ; il suffit de savoir les prendre.

— J'en désespère. — Allons donc ! avec une femme, il ne faut jamais complètement se désespérer.

— Par Satan ! je donnerais ma part de Paradis pour elle.

— Reste à savoir, messire, si quelque jour vous aurez droit à une part de Paradis ! — insinua Léonard en riant.

— Toi, Léonard ? — Oui moi ! — A boire... à boire, beau page... j'ai le gosier sec.

— Le page de Bourgogne rempli de nouveau sa large coupe. Le bourreau la tarit d'un seul trait.

— Si tu savais comme elle est belle Bertha ! — dit Capeluche s'accoudant sur la table et fixant sur Léonard des yeux alongués par l'ivresse.

— Ah ! elle s'appelle Bertha ? — fit négligemment le page.

— Bertha Le Conteulx... passementière, rue St-Denis... à côté du magasin drapier, à l'enseigne de la Toison-d'Or.

Turin, 25 septembre.

Quelques manifestations turbulentes ont eu lieu à Bologne, le 24 et le 25 à cause du prix excessif des denrées.

Les princes royaux sont arrivés à Ancône ; ils ont été reçus avec enthousiasme.

L'emprunt italien est à 71 90.

Turin, 25 septembre.

La Gazette officielle publie une circulaire de M. Ricasoli aux agents consulaires. Il y donne des instructions sur tous les détails qui se rattachent aux fonctions des consuls.

Turin, 25 septembre.

La Gazette de Turin croit qu'un des premiers actes du nouveau ministre, M. Della Rovera, sera la fusion de l'armée méridionale de l'Italie.

Le roi prolongera son séjour à Florence. Son retour à Turin aura lieu le 12 octobre.

On assure que les princes royaux inaugureront le chemin de fer de Bologne à Rimini au commencement d'octobre.

Le bruit court que le roi ira à Naples le 1er janvier, son séjour y sera signalé par la promulgation d'une amnistie générale.

Turin, 26 septembre.

La Nazione de Florence, annonce que Jacques Cas-trucci, émigré romain, s'est présenté devant le procureur du roi à Florence, s'avouant l'auteur de l'homicide commis sur le gendarme pontifical, le 29 juin, dans une rixe.

Naples, 24 septembre.

Dans la nuit du 21 au 22, à Veroli, des soldats

— Retenons bien le nom et la rue, — se dit en lui-même Léonard.

— Une taille de nymphe... des yeux, ô beau page, des yeux... plus éblouissants que... que... à... à boire, Léonard... j'étouffe...

Et la tête du bourreau oscillait à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'elle tomba lourdement sur la table.

On entendit bientôt un ronflement sonore.

— Dès maintenant, brute... dors... — dit Léonard contemplant Capeluche ivre mort, — ta langue t'a trahi ce soir. A nous deux maintenant, Capeluche... Bertha me vengera... sur mon âme... elle me vengera !!!

Et le page sortit de la taverne laissant son compagnon plongé dans le lourd sommeil de l'ivresse.

III.

LA PASSEMENTIÈRE.

Le lendemain, Léonard allait trouver un juif de la Cité et lui vendait une bague enrichie de diamants qu'il tenait de la générosité du duc de Bourgogne.

La maîtresse du lieu, Bertha, était une petite brune piquante, au moins chiffonné, à l'œil mutin et éveillé, elle accueillit le page du duc de Bourgogne par ses ceillades les plus assassines.

français ont surpris des brigands qui portaient des armes et de l'argent à Chiavone. On a arrêté le chef, nommé Carssais, il est blessé.

Madrid, 24 septembre.

La majorité du Congrès, d'accord avec le gouvernement, a décidé de nommer à la présidence et au bureau de la Chambre, les mêmes membres qu'à la dernière session.

Le désamortissement ecclésiastique commencera le 1^{er} janvier prochain.

Paris, 27 septembre, 5 heures 45 minutes du matin.

La mission Française envoyée auprès de l'armée prussienne est revenue à Paris. Elle rapporte une impression très favorable sur la bonne tenue, la discipline en l'instruction de l'armée prussienne, qualités qui lui sont si justement attribuées. (*Moniteur*.)

Le *Constitutionnel* vient de publier sur les affaires d'Italie l'article suivant qui a été beaucoup remarqué dans certains cercles :

« L'Italie présente en ce moment un spectacle bien fait pour rendre fiers ceux qui l'aiment, pour remplir de confiance ceux qui espèrent en elle. Non seulement les fêtes des arts, de l'industrie et du travail, les prospérités de la paix, presque soudain et comme par enchantement substituées aux scènes de la guerre, inaugurent et sanctifient l'ère de sa régénération politique, mais elles laissent entrevoir la prochaine issue de la courte et nécessaire crise qui la sépare du terme auquel elle touchera sûrement. Les promesses nées des pacifiques solennités de Florence nous sont garanties encore par les paroles d'un souverain qui personnifie le dévouement à l'idée nationale et l'intelligence politique dont l'Italie a fait preuve dans l'exercice de sa liberté recouvrée.

« Les paroles prononcées par le roi Victor-Emmanuel renferment une leçon qu'il n'est pas hors de propos de méditer, et que nous nous permettons de recommander aux impatients d'en deçà et d'au delà des Alpes. Voilà un prince qui ne le cède assurément à personne en audace, en élan, en *furie* patriotique; voilà un unitariste bien convaincu sans contredit, puisque dans cette périlleuse poursuite de l'unité italienne, il a résolument joué sa couronne. Eh bien, si bouillant et si chevaleresque qu'il soit, ce prince ne s'irrite pas contre la volonté des choses; il ne s'indigne ni ne s'alarme de notre présence prolongée à Rome; il se refuse, en dépit de préventions contagieuses, à y voir une résistance sans raison aux vœux légitimes de l'Italie, et nous ne savons quel antagonisme bizarre et inexplicable, comme certains journaux s'appliquent à le faire croire; il comprend que la France accomplit à Rome un véritable devoir, et qu'elle ne se donne pas l'inhumain et puéril plaisir de contrarier par caprice le développement de l'unité italienne.

« En homme d'Etat clairvoyant et ferme, jugeant des choses avec une indépendance et une abnégation qui ne l'honorent pas moins que la bravoure qu'il a montrée sur les champs de bataille, il reconnaît et il a la noble hardiesse de proclamer tout haut que la question romaine présente un caractère évident d'universalité; qu'il serait téméraire et injuste à la fois de faire uniquement prévaloir les intérêts propres à l'Italie, en méconnaissant, peut-être même en blessant les intérêts du monde catholique; enfin qu'il y a là un nœud qu'il s'agit de dénouer avec une respectueuse patience et non pas de rompre avec un

empressement mal entendu et une imprévoyante soudaineté.

« Ainsi, pendant qu'avec plus d'enthousiasme que de raison, pendant qu'avec une obstination incorrigible des journaux poussent le gouvernement français à évacuer Rome, le roi Victor-Emmanuel, le premier intéressé à coup sûr et le meilleur juge aussi de cette difficulté épineuse, qui échappe à tant de vues troublées par la passion, félicite publiquement ses sujets de n'avoir pas exprimé le vœu que la France abandonnât le poste qu'elle occupe auprès du Saint-Père.

« Ce discours de Florence, si plein d'enseignements et d'une si grande portée, appel loyal fait au bon sens d'une population douée de l'intelligence de ses intérêts, acquiert encore plus d'autorité, si nous le rapprochons du langage que tiennent les partis les plus ardents à souhaiter le départ des troupes françaises de Rome. C'est d'un côté le parti Mazzinien, d'un autre celui de l'Autriche. Ici la faction révolutionnaire et la faction réactionnaire se donnent la main, expriment les mêmes vœux, formulent le même programme. Ce concert n'est-il pas suspect? A défaut d'autre, ne serait-ce pas pour nous une raison suffisante de ne point nous retirer de Rome? N'y a-t-il pas enfin dans cette rencontre inattendue de deux opinions extrêmes que notre intérêt est de combattre également, un sujet de réflexions salutaires à soumettre aux feuilles qui sont si promptes à taxer de liédeur, pour ne point dire de trahison, le sage système de temporisation suivi par la politique française.

« Tout se dénouera à son heure, mais à la condition que rien ne sera brusqué. La France n'aura pas fait pour la cause de l'Italie des sacrifices inutiles. Ses sympathies continuées et croissantes, aidées par les mesures conciliatrices du gouvernement de Victor-Emmanuel, assureront le triomphe définitif de l'unité. Et cette unité sera forte et vivace, parce que l'Italie l'aura conçue et fondée elle-même. La coopération de la France se sera bornée, comme elle le devait, à faire respecter par l'étranger cette patriotique entreprise. Notre mission l'arrêterait à cette surveillance tutélaire qui touche directement nos intérêts. C'était au peuple italien, affranchi du joug de l'Autriche, à opérer dans les conditions de son existence nationale les modifications qui lui semblaient opportunes.

« Animés d'un sentiment de scrupuleux respect pour son initiative et pour son indépendance, nous n'avons ni secondé ni empêché la manifestation de sa volonté. Cette volonté a renversé un trône que défendaient quatre-vingt mille baïonnettes; elle l'a renversé comme par magie, soit que le régime infligé aux populations fût pour elles l'objet d'une exécution légitime, soit qu'elles fussent irrésistiblement entraînées vers l'unité; ce même respect de la volonté italienne nous fait une loi de souhaiter que ce trône renversé reste à terre, et que, sur ses débris, se bâtit et s'élève le grand édifice de l'Italie une.

» A. Grenier. »

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral en date du 25 sept. 1861, M. Derrupé (Serein) a été nommé maire de la commune de Lagardelle, en remplacement de M. David, démissionnaire.

Un arrêté du même jour a appelé aux fonctions d'adjoint de cette commune, M. Calasson

— Oui, Bertha, je crois que tu m'aimes... ; mais pour me le prouver, dis-moi la vérité.

Elle resta un instant indécise, réfléchie.

— Eh bien ! Léonard, oui, — dit-elle tout à coup, — il y a un homme qui, chaque jour me poursuit de ses hommages... mais cet homme, je le déteste, sa présence m'est odieuse.

— Bien vrai, Bertha ?

— Aussi vrai, Léonard, que je t'aime.

— Bertha, moi aussi je hais cet homme, et je veux m'en venger.

— Que t'a-t-il donc fait, Léonard ?

— Tu le sauras plus tard, répondit Léonard d'un air sombre; — mais avant, il faut que tu m'aides dans ma vengeance.

— Que ne ferai-je pas pour toi, mon gentil page !

— répliqua Bertha, adressant à Léonard un long regard d'amour.

— Il faut que tu accordes un rendez-vous à cet homme.

— Y songes-tu, Léonard ?

— Sois tranquille, Bertha : quoiqu'invisible, j'assisterai à ce rendez-vous... Et à propos, sais-tu quel est cet homme ?

— Je l'ignore; seulement à sa mise et à son grand air, je suppose que c'est un riche seigneur de la cour.

Un sourire ironique passa sur les lèvres du page de Bourgogne; Bertha n'y prit point garde.

— Mais à votre tour, messire page, m'avez-vous jamais exactement dit qui vous étiez ? — demanda Bertha d'un air mutin; — Ce qui ne m'empêche pas.

(Pierre), en remplacement de M. Derrupé, nommé maire.

Jeudi dernier, à dix heures du matin, M. le comte de Gouscourt, général inspecteur de gendarmerie a passé, sur la place Fénélon, la revue des brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Cahors. La tenue des hommes de ce corps d'élite était, comme toujours, irréprochable.

Le nommé Riols (Alain), de Fontanes, avait déposé, depuis deux jours, trois barriques de vendange dans une cuve pouvant en contenir une plus grande quantité. Hier, 26, il voulut entrer dans la cuve pour fouler cette vendange; mais à peine y était-il qu'il appela au secours. Un voisin accourut, mais celui-ci aurait été victime de son dévouement si on n'était venu immédiatement le retirer de cette cuve. Quant au malheureux Riols, il resta complètement asphyxié.

Il laisse une femme et deux enfants en bas âge, dans une détresse complète.

Les accidents de cette nature sont malheureusement très communs, chaque année, à l'époque des vendanges. La fermentation dégage, en effet, un gaz asphyxiant qui donne promptement la mort. Nous ne saurions donc recommander trop de prudence aux vigneron.

Sous l'influence du vent du midi, la température s'est atténuée. Les vignes sont superbes. Les vendanges seront favorisées par un temps magnifique. Cette année sera décidément une année hors ligne. Plusieurs propriétaires ont déjà reçu des offres très avantageuses qu'ils ont refusées, espérant mieux encore.

Depuis quelques temps, les mercuriales des grains se sont sensiblement élevées, et le prix du pain a dû subir une augmentation. Mais elle ne sera que passagère. De nombreux navires, chargés de céréales, sont dernièrement arrivés dans nos ports de France. Les marchés vont être amplement approvisionnés; et la baisse fera infailliblement place à la hausse.

Aujourd'hui, à une heure, la colonne du 19^e régiment d'artillerie de passage dans notre ville a été passée en revue par son colonel, sur les allées Fénélon. Pendant le défilé, l'excellente musique de ce régiment, dont la réputation est grande parmi toutes les musiques de cavalerie a exécuté plusieurs morceaux; on a surtout remarqué une fantaisie fort originale, sur *Bat-tan*, la spirituelle et peut être la meilleure opérette d'Offenbach.

Le séjour de l'artillerie donne de l'animation à Cahors. Dans la matinée, un grand nombre de curieux se pressait sur le cours Fénélon, où le détachement avait établi ses forges ambulantes. Chacun applaudissait à l'habileté et à l'adresse des maréchaux. Ce soir, à six heures, la musique jouera les meilleurs morceaux de son répertoire dans la cour de la

— ajouta-t-elle, — de vous aimer plus que vous le méritez.

— Je t'ai déjà dit ma jolie Bertha, que j'appartenais au roi.

— Alors tu sers la bonne cause, Léonard ?

— Comment cela ? nous nous occupons donc de politique ?

— Moi ! non.

— Qui donc, alors ?

— Mon mari, — dit la passémentière riant follement.

— Mais, à propos, je ne l'ai pas encore aperçu ce digne époux !

— Il est en ce moment en Bretagne auprès de sa mère.

— Contrée lointaine !!! ma chère !!! Et son absence durera-t-elle encore longtemps ?

— Jusqu'à ce que je le rappelle...

— Peste ! c'est donc toi qui gouverne ici ?

— Et qui y commande, — fit Bertha avec un petit geste impérieux.

— Oh ! qui ne voudrait t'obéir, ma Bertha !

Et les mains du page glissèrent sur la taille svelte de sa maîtresse.

— Je gagerais, — ajouta-t-il, — que c'est toi qui dirige les opinions politiques de ton mari !!!

— Mais assurément, beau page !!! Et je voudrais bien voir qu'il eût d'autres opinions que les miennes !!!

— Mais les opinions de ton amant ?

— Mes opinions doivent être les siennes.

— Diable, alors si j'étais pour Bourgogne !

— Beau page, il vous faudrait crier : vive Armagnac !

préfecture, où le colonel, ancien compagnon d'armes de M. Montois, est descendu, sur l'invitation du premier magistrat de notre département.

Tribunal de simple police de Cahors.

Audience du 21 septembre 1861.

10. Revendeuses, ont été condamnées à 4 fr. chacune pour avoir acheté sur le marché avant l'heure fixée par les arrêtés.

5. Habitants à 1 fr. chacun pour jet par la croisée.

2. Poursuivis pour bruit et tapage nocturnes troublant le repos public, ont été relâchés.

3. Bouchères ont été condamnées, 2 à 1 fr. chacune, une autre à 3 fr. pour colportage de viande dans les maisons.

2. Entrepreneurs à 1 fr. d'amende chacun, pour matériaux non éclairés.

2. Cultivateurs à 1 fr. d'amende chacun, pour divagation de cochons dans les rues.

4. Habitant poursuivi, pour n'avoir pas empêché son chien de mordre un jeune homme, a été condamné à 6 fr. d'amende.

5. Rouliers condamnés, un à 6 fr., deux à 4 fr. et trois à 8 fr., pour défaut de guides.

4. Autre à 6 fr., pour défaut de plaque.

TAXE DU PAIN. — 23 septembre 1861.

1^{re} qualité 43 c., 2^e qualité 39 c., 3^e qualité 36 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 3 août 1861.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 05°; 2^e catégorie, 95°.

Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 85°; 2^e catég., 75°.

Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 20°; 2^e catégorie, 1^{er} 10°.

Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 15°; 2^e catégorie 1^{er} 05°.

Pour la Chronique locale: LAYTOU.

Départements.

Dordogne. — La question si controversée du mariage des prêtres va être portée prochainement devant notre tribunal civil.

Le sieur B.-L., prêtre, auquel ses pouvoirs ecclésiastiques ont été retirés, ayant demandé au maire de la commune de Douville de procéder aux formalités légales de son mariage avec M^{lle} X... et ce dernier s'y étant refusé, le tribunal civil de Périgueux va être appelé à vider le différend.

On assure que M^e Jules Favre doit plaider pour M. B.-L. (*Echo de Vézonne.*)

Lot-et-Garonne. — Le 21, à quatre heures dix minutes, deux trains de marchandises (n^{os} 120 et 121), venant l'un de Toulouse et l'autre de Bordeaux, se sont heurtés au passage à niveau de la gare d'Agen. Le choc a été si violent que le premier wagon de chaque train a été littéralement brisé. Douze barriques de vin rouge ont été répandues sur la voie et divers colis ont été plus ou moins endommagés. Les sept hommes qui composaient le personnel de ces deux trains ont éprouvé de fortes secousses, mais heureusement aucun n'a été blessé. Cet accident vient, dit-on, d'une erreur commise par l'aiguilleur qui a dirigé les deux trains sur la même voie. (*Journal de Lot-et-Garonne.*)

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

— Mais, Bertha, c'est de l'arbitraire.

— En amour, il n'y en a pas... Mais où en étions-nous de nos projets de vengeance ?

— Je te disais, ma charmante Bertha, qu'il te fallait donner un rendez-vous à ton inconnu... Tu ne le connais pas, me disais-tu tout à l'heure; mais moi je sais qui il est.

— Et quel est-il ? demanda Bertha avec un sourire calin.

— C'est un partisan du duc de Bourgogne.

— Un ennemi alors.

— Tu l'as deviné... mais un ennemi dont il faut faire un ami.

— Je ne te comprends plus, Léonard.

— Cependant, rien de si clair. C'est une conversion politique dont je te charge, Bertha.

— Tu plaisantes, beau page !

— Nullement; il faut que tu fasses crier à cet homme : Vive Armagnac ! à bas Bourgogne !

— Mais comment l'y amener ?

Je m'en rapporte à la puissance de tes jolis yeux.

— Flateur !

— Comprends-tu maintenant ?

— Je devine, mais si c'est là toute ta vengeance, elle sera bien douce.

— Plus cruelle que tu ne le crois, Bertha, — fit le page avec un sourire presque méchant.

— Et à quant ce rendez-vous ?

— Demain soir, au couvre-feu !

JULES C. DU VERGER

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 21 septembre 1861.

Mercredi, jour anniversaire de la bataille de Castelfidardo, le ministre des armes faisait célébrer un service funèbre comme expression de la douleur du gouvernement.

Pendant ce temps, une démonstration opposée avait lieu à Camerino, dans les Marches. M. Poripani, syndic de la ville, publiait une proclamation pour fêter, disait-il, cette date du 18 septembre, anniversaire de la bataille de Castelfidardo, où les armes italiennes triomphèrent des soldats mercenaires au service des tyrans de Rome.

— L'Indépendance belge s'amuse toujours à parler de projets d'arrangement entre le Pape et Victor-Emmanuel, roi d'Italie. Ces projets, quoiqu'ils séduisent, sont inutiles; le Saint-Père ne renoncera jamais au gouvernement temporel; il subira, comme il vient de le dire, toutes les violences plutôt que de céder, et les cardinaux en feront autant.

— Mercredi, le Saint-Père a eu la fièvre; c'est pourquoi il avait fait avertir le cardinal-archevêque de Naples, de se tenir prêt à dire la messe pour le mariage, dans le cas où il serait obligé de garder le lit, mais jeudi, après la cérémonie, Sa Sainteté a pu donner plusieurs audiences, et hier encore elle a reçu quelques personnages. Elle avait cependant fait fermer l'antichambre. Ce matin, elle a reçu les ministres qui ont leurs audiences accoutumées.

Aujourd'hui à 7 heures et demie, on a exécuté Lucatelli, le romain condamné à mort pour avoir tué un gendarme dans la soirée du 29 juin dernier. Il est mort en refusant les sacrements. En montant sur l'échafaud, au roulement du tambour, il a crié: *Vive l'Italie.* (Journal de Toulouse)

Une correspondance du Temps, du 23, donne les détails suivants sur cette exécution:

« Ce matin, on a exécuté Lucatelli, l'assassin du général pontifical. Il n'a pas voulu se confesser. Comme on voulait obtenir sa confession, l'exécution a été retardée d'une demi-heure; pendant cette demi-heure, il n'a cessé de prononcer les paroles les plus violentes contre le gouvernement. Il y avait relativement peu de monde, et presque pas de femmes. Le patient était fort pâle, mais calme et d'une énergie qui m'a frappé. Avant de monter sur l'échafaud, il s'est retourné vers les gendarmes, et a dit: « Je vais vous montrer comment on meurt! » A sept heures et demie précises, la tête était tranchée. Le bourreau l'a prise par les cheveux et montée au peuple. Après quoi, le cadavre a été lié à une échelle, la tête entre les jambes, signe qu'il n'avait pas voulu se confesser. Il est faux que la Consulte eût proposé au Pape de faire grâce à cet homme. Cette exécution, malgré le crime d'assassinat, produit de l'exaspération, parce qu'elle a un caractère politique, que le coup de couteau a été donné dans la foule, sans préméditation, et enfin, parce que les débats du procès sont restés inconnus;

« On s'attend pour ce soir (samedi) à une manifestation au théâtre Alibert, où doit se jouer une pièce bourbonnienne, intitulée: *Pie di Grotta*. Les zouaves s'y sont donné rendez-vous. Il y aura du bruit, je crois, à moins que les libéraux, un peu émus par l'exécution de ce matin, ne se décident à l'abstention. »

Pour extrait: L. LEGAULT.

Rome, 23 septembre.

Voici les détails du mariage entre l'archiduc Charles, frère du grand-duc de Toscane, et la princesse Marie-Immaculée-Clémentine, sœur du roi François II de Naples.

La cérémonie a eu lieu hier matin à huit heures, au Vatican, dans la salle du consistoire, ou un autel ad hoc avait été élevé. D'un côté étaient placés le roi et la reine de Naples, la reine-mère avec la future épouse, sa fille, les frères du roi; de l'autre côté, les cardinaux palatins Mattei et Antonelli, ainsi que le cardinal-archevêque de Naples, l'archiduc époux et les témoins désignés pour le mariage.

Avant de procéder au mariage, le Saint-Père s'adressa à l'époux, lui disant: Charles, fils bien aimé de Jésus-Christ, consentez-vous à prendre pour femme légitime la princesse Marie-Immaculée-Clémentine? Et l'archiduc a répondu: Très Saint-Père, oui, je le veux. La même demande fut adressée à l'épouse, qui fit, elle-aussi, la même réponse. Ils furent alors bénis.

Le Saint-Père, la messe finie, adressa aux mariés un discours fort touchant. Il leur dit que le mariage dans l'Église catholique n'est pas seulement un contrat naturel comme chez les païens; ni un simple contrat civil comme chez les protestants et les gouvernements catholiques qui font des lois conformes à celles des protestants; mais c'est un contrat élevé à la dignité de sacrement, qui représente l'union du Christ avec l'Église. Le Saint-Père rappela que si le mari et la femme ont des droits, ils ont aussi des devoirs très graves, parmi lesquels ceux de s'aimer suivant la loi de Dieu, et particulièrement de donner une sainte éducation aux enfants, de partager entre eux les disgrâces comme les prospérités de la vie.

Sa Sainteté ajouta que ce n'est pas sans de justes raisons que Dieu permet les révolutions et d'autres malheurs. Il souffre tout cela, afin que chacun, dans les infortunes et dans le silence de la solitude, puisse mieux méditer sur les vanités humaines, sur ses devoirs, et acquiescer à la force et la sagesse pour les accomplir. Purifiés et fortifiés par l'exil et le chagrin, dit le Pape, la Providence ne tardera pas à vous faire rentrer dans le pays de vos pères: car le temps de la justice ne doit pas faillir. Il arrivera sans doute le jour annoncé par le Saint-Esprit par ces paroles: *Veritas de terra orta est et justitia de celo prospexit.*

En attendant, j'invoque sur vous la bénédiction de Dieu, afin que vous soyez heureux et je l'invoque aussi, ô prince Charles, sur vos chers parents, je l'invoque, ô princesse Marie, sur votre mère, de laquelle vous, ô

êtes tout à l'heure séparée; je l'invoque sur le roi, votre auguste frère, et toute la royale famille.

A ces mots la reine-mère pleura. Le discours a fait une grande impression.

La cérémonie a été toute privée, et c'est pourquoi aucun membre du corps diplomatique n'a été invité. L'épouse a 16 ans; elle était vêtue de blanc avec une couronne de fleurs sur la tête; l'époux portait l'uniforme de grand-croix de l'ordre de Pie IX.

Après le Saint-Père, le cardinal archevêque de Naples a dit une autre messe, après laquelle les époux et toute la suite ont été conduits dans la salle de la bibliothèque particulière du Pape, où le Saint-Père a offert à tous une collation, ayant d'un côté les cardinaux et de l'autre les époux, et la famille royale. Avant de sortir du salon, le Saint-Père a fait aux époux cadeau d'un magnifique reliquaire consistant en une croix grecque en or, travaillé avec un goût exquis et orné de pierres précieuses.

Du salon, les époux sont descendus dans la basilique du Vatican pour se rendre aux tombeaux de St-Pierre et de St-Paul. De là ils se sont rendus au palais de Florence où ils demeureront jusqu'à leur départ pour l'Allemagne.

(Journal de Toulouse)

Naples, 22 septembre.

Le comité du parti d'action avait organisé, pour le 19, jour de saint Janvier, une démonstration dans le même sens de celle qui se produisit spontanément le 7, c'est-à-dire que les amis de l'Italie auraient circulé dans la ville, en grand nombre, portant au chapeau un billet avec ces mots: *A Roma*, et le portrait de Garibaldi au-dessous.

Cialdini, informé, a fait appeler Tricotera, chef du parti à Naples, et lui a déclaré qu'il ne permettrait pas la démonstration et la ferait, au besoin, disperser par la force. Les billets avaient été distribués dans la ville avec profusion, dès l'avant-veille. Le 19, à midi, parut sur les murs un petit avis qui invitait le parti d'action à différer la démonstration jusqu'à un jour plus opportun.

Il est acquis aujourd'hui que les réactionnaires débarqués en Calabre ne sont du plus qu'une trentaine et espagnols de nation; mais on ignore leur provenance directe.

Le général de Gori les poursuit dans les montagnes de Calabre.

Cipriano la Gala reparu dans celle de Matera; sa troupe est peu importante (25 hommes). Il suit les hauteurs et déjoue les poursuites des bersagliers même. Le froid seul le fera descendre et peut-être paralysera son action. En attendant, c'est lui qui tient la communication entre Chiavone et Naples. Les chefs de l'armée emment Cipriano encore au-dessus de Chiavone. S'il écrivait ses mémoires sincèrement; ils dépasseraient tous les romans du monde.

Un officier de l'expédition de Pinelli disait que Cipriano avait suivi, un jour et une nuit durant, trois compagnies occupées à la poursuite.

(Journal de Toulouse)

Les lettres de Naples du 17 annoncent que l'on fait marcher des troupes et des gardes mobiles contre la bande débarquée en Calabre, près de Reggio, et que l'on dit être commandée par le général espagnol Borgès; mais la poursuite est difficile dans les montagnes perdues et les bois épais de la Calabre, et l'on doit penser qu'un chef tel que Borgès a dû se préparer des intelligences dans le pays. Outre les bandes qui commencent déjà à se lever, on parlait aussi de l'insurrection de la ville de Cosenza, où un gouvernement provisoire aurait été installé.

Chiavone, d'après un rapport officiel, est à la tête de deux mille hommes. Il s'est dégagé des dernières attaques en détruisant, dit-on, un bataillon. Le guerrier Cipriano a neufs cents hommes, au dire du *Nomade*, journal révolutionnaire de Naples, qui ajoute que ce chef s'occupe de procurer à ses hommes des manteaux imperméables pour les mettre à l'abri des pluies de l'automne.

On assure à Naples que Cialdini, las de la situation, va bientôt remettre le fardeau au général Fanti. Le changement coïnciderait avec la nomination de M. de Villamarina comme gouverneur de Naples, qui deviendrait alors simple chef-lieu de préfecture.

H. Abel. — (Gazette du Midi.)

— Voici, d'après l'Opinione, la proclamation du nouveau lieutenant-général du roi en Sicile:

« Italiens de la Sicile,

« Notre magnanime roi Victor-Emmanuel a voulu me nommer son lieutenant dans ces nobles provinces. Quelque peu de confiance que j'eusse en mes forces, j'ai dû accepter ces hautes fonctions par dévouement à la patrie. Mais une pensée m'encourage, c'est que mon illustre et sage prédécesseur, qui laisse au milieu de vous un nom si honorable et tant de douces et durables sympathies, en entrant dans le conseil des ministres, me prêtera un secours efficace. Mais ce qui m'encourage par-dessus tout, c'est de savoir que j'ai à gouverner un peuple chez qui la haine contre la tyrannie est ancienne et qui a toujours nourri de nobles sentiments de patriotisme, un peuple qui, naguère guidé par la main héroïque de Garibaldi, a brisé ses chaînes, et, rendu à la liberté, a voulu, obéissant aux vœux unanimes de toutes les opinions libérales, s'unir aux autres provinces italiennes déjà libres, sous le sceptre constitutionnel de Victor-Emmanuel.

« Siciliens, je suis fier d'être au milieu de vous, de vous qui, au milieu d'aussi nombreux changements d'hommes et de choses, avez su coopérer puissamment, avec sagesse et avec ordre, à la merveilleuse renaissance italienne. Soyons unis et nous réussirons. Quant à moi, étranger aux partis, je vois dans tous les libéraux, sans distinction aucune, l'immense majorité d'un grand peuple, nobles éléments de sa force, et qui ont bien mérité de la nation italienne. Je suis heureux de pouvoir concourir par mon œuvre à votre prospérité. Il reste encore beaucoup à faire pour ce qui concerne l'industrie, le commerce, les voies de communication, les grands travaux publics, l'instruction du peuple, l'administration régulière. Les efforts du gouvernement, cependant, ne

son guère utiles si l'initiative privée ne s'y associe. Travailler pour vous, mais avec vous, voilà ce qui peut seul me faire espérer de réussir, de satisfaire le roi et d'obtenir la confiance des Siciliens.

» Palerme, 16 septembre 1861.

« Le Lieutenant général du Roi,
DE PETTINGO. »

ALLEMAGNE.

Baden, 24 septembre.

Oscar Becker a été condamné à vingt années de détention et placé, à l'expiration de sa peine, sous la surveillance de la police pendant toute sa vie.

Devant la cour d'assises, il a eu des crises nerveuses pour faire croire à une aliénation mentale; il a prétendu s'être trompé de pistolet et avoir pris celui qui était chargé pour celui qui ne l'était pas. Sa contenance a été très mauvaise.

Le président des assises, l'avocat de Becker, ainsi que le procureur général ont été admirables de convenance. L'arrêt est généralement approuvé.

(Union.)

Berlin, 23 septembre.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui que le couronnement était ajourné, parce que le choléra avait éclaté à Königsberg. On ignore encore si ce bruit est fondé.

Le roi a été très satisfait des manœuvres du Rhin, et a conféré à chacun des deux généraux commandants de corps, M. de Bonin, l'ancien ministre de la guerre et le général Herwarth de Bittenfeld, la propriété nominale d'un régiment, savoir, celle du 43^e régiment, d'infanterie de Westphalie au premier, et celle du 28^e régiment d'infanterie du Rhin au second. L'un de ces régiments a eu, en dernier lieu, pour propriétaire nominal le grand-duc d'Oldenbourg, décédé en 1853, et l'autre le duc de Wellington. Ces nominations sont une des plus hautes distinctions qu'on puisse accorder à des personnes non princières et, jusqu'ici, il n'y a que six généraux qui jouissent de cet honneur.

Le prince Guillaume de Lowenstein, ministre de Prusse auprès de la cour de Bavière, vient d'hériter de grands domaines en Bavière, et se trouve aujourd'hui sujet bavarois. Par suite, il s'est démis de ses fonctions de ministre de Prusse à Munich.

On assure qu'après le couronnement, on mettra à la retraite tous les fonctionnaires hostiles au système actuel, notamment les employés et sous-préfets réactionnaires des provinces de Poméranie et de Prusse.

(Havas.)

Pologne.

Varsovie, 24 septembre.

Les élections au conseil municipal ont commencé hier, à Varsovie. Deux arrondissements ont voté.

Sont élus conseillers: le comte André Zamoycki, le chanoine Wyszynski; Hiszpanski, cordonnier; général Lewinski.

Conseillers suppléants: docteur Halubinski; Otto, pasteur protestant; Szpadkowski, maître maçon; Grabowski, commerçant.

Les esprits étaient excités, mais l'ordre n'a pas été troublé.

(Gazette de Breslau.)

Autriche.

Vienne, 24 septembre.

On a des détails sur les événements de Scutari; la population turque, s'est soulevée contre Abdi-Pacha et s'est portée en foule vers sa demeure pour le massacrer, en l'accusant de trahison, pour n'avoir pas, dans ces derniers jours, agi avec assez d'énergie pour empêcher les progrès de l'insurrection. Abdi-Pacha est parvenu à se sauver; il se tient caché.

Il n'y a pas de jours qu'il ne parte de Cettigne un courrier pour la Serbie, pour demander du secours contre les Turcs.

(Havas.)

Russie.

L'empereur Alexandre a renoncé à son voyage au Caucase. Sa Majesté est attendue à Moscou, le 23 septembre (4 octobre).

L'impératrice restera quelque temps encore en Crimée, dans sa ville de Livadia.

(Havas.)

Turquie.

Constantinople, 24 septembre.

Dimanche a eu lieu la première conférence relative à l'union des Principautés danubiennes. La Porte, l'Angleterre, la France ont voté pour l'union; la Russie, l'Autriche et la Prusse, se sont prononcées contre elle. La conférence est restée sans résultat.

— On lit dans le *Constitutionnel*, du 26 sept.

Une dépêche télégraphique nous arrive ce soir, apportant, sur un grave incident qui vient de se produire dans l'extrême Orient, de détails encore fort incomplets, malheureusement.

Dans la nuit du 5 juillet, tous les membres de la légation anglaise ont été assaillis par une bande d'assassins. La tentative de meurtre avait été évidemment préméditée; les assassins, armés à l'avance, connaissaient leurs victimes et croyaient les attaquer à coup sûr.

MM. Oliphant et Morrison ont reçu des blessures

graves; M. Lest, plus heureux, est parvenu à s'échapper sain sauf, et s'est dirigé à Yo-Kosanna.

L. BONIFACE.

Pour extrait: LAYTOU.

Le *Moniteur* publie le rapport de M. de Royer, premier vice-président du Sénat, président de la commission chargée du jugement du concours ouvert entre les instituteurs publics, par l'arrêté de Son Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 12 décembre 1860.

3,940 mémoires ont été produits; sur ce nombre, 4,207 ont paru devoir fixer particulièrement l'attention des juges, après un premier examen; le résultat d'une seconde épreuve a été l'élimination de 4,017 mémoires « qui, lisons-nous dans le rapport de la commission, bien que recommandables par une consciencieuse étude du sujet et par des vues utiles, se trouvaient nécessairement écartés par l'incontestable supériorité des 172 autres. »

On se rappelle que la question à traiter était la suivante:

« Quels sont les besoins de l'instruction primaire dans une commune rurale, au triple point de vue de l'École, des Elèves et du Maître? »

Les prix, conformément à la décision du ministre, devaient être ainsi répartis: prix de 4,200 fr., de 600 fr., plus six mentions honorables de 200 fr. chacune.

Le 1^{er} prix a été décerné à M. Adrien (Armand-Achille), né à St.-Chéron, le 13 août 1819, instituteur public à Pontoise (Seine-et-Oise);

Le 2^e prix à M. Lecomte (Louis-Nicolas), né à Fresnay-sur-Sarthe, le 2 avril 1826, instituteur public à La Chartre, canton de St.-Calais (Sarthe);

La 1^{re} mention honorable à M. Hilbold (Georges), né à Gimbrest, le 28 décembre 1830, instituteur public à Balbroun, canton de Vasselonne (Bas-Rhin);

La 2^e mention à M. Philippe (Théodore), né à Montesson (Seine-et-Oise), le 23 novembre 1822, instituteur public à Ouzain, canton d'Herbault (Loir-et-Cher).

La 3^e mention à M. Lallemand (Claude), né à Bové, le 17 août 1824, instituteur public à l'école annexe de l'école normale de Commercy (Meuse).

La 4^e mention à M. Boulanger (Louis), né à Marchienne-Ville (Nord), le 10 février 1830, instituteur public à Gouzeaucourt (Nord);

La 5^e mention à M. Belloc (Henri-Raymond), né à Langon (Gironde), le 3 décembre 1832, instituteur public à Lestiac (Gironde).

La 6^e mention à M. Gillet (Joseph), né à Lunéville, le 18 mai 1833, instituteur public à Tombaine (Meurthe).

La 7^e mention à M. Kergourlay (Auguste-Frédéric), né aux Vergeroux (Charente-Inférieure), le 12 septembre 1823, instituteur public à Brest (Finistère).

La 8^e mention à M. Burger (Philippe), né à Eckwersheim (Bas-Rhin), le 30 octobre 1818, instituteur public à Ribeauvillé (Haut-Rhin).

Une grande vérité qui ressort de la question à traiter elle-même, c'est que le gouvernement de l'Empereur, cherche à améliorer le sort des instituteurs, ces humbles mais utiles et intéressants fonctionnaires. — Cette amélioration, se rattache trop au bien-être des populations rurales pour qu'elle ne fixât pas l'attention du Pouvoir, constamment préoccupé du sort de nos campagnes.

Le rapport couronné nous semble présenter un excellent système et nous ne pouvons que nous associer à la généralité des vœux exprimés dans le mémoire de M. Adrien.

La liste des 172 instituteurs dont les mémoires ont été jugés dignes, par les commissions préparatoires, d'être réservés pour l'examen de la commission supérieure, et qui n'ont pas été cités au rapport, a été insérée dans la partie officielle du *Journal des Instituteurs*.

Nous trouvons mentionné au nombre de ces 172 mémoires, celui de M. GALTIE, instituteur à Felzins, canton et arrondissement de Figeac.

A. LAYTOU.

Paris.

27 septembre.

M. le Ministre d'État est attendu à Paris, de retour de Biarritz.

— S. Exc. le Ministre de la marine et des colonies est arrivé ce matin à Paris, venant de Luchon, où il était allé pour sa santé.

— La *Gazette du Midi*, parle encore aujourd'hui de la probabilité d'un prochain voyage à Paris de Saïd-Pacha, vice-roi d'Égypte, qui a, comme on sait, quitté tout récemment Constantinople pour revenir au siège de son gouvernement.

— S. Exc. M. le duc d'Ossuna, ministre d'Espagne près de la cour de St-Petersbourg, représentera S. Majesté la reine Isabelle, au sacre de S. M. le roi de Prusse.

— Les Pièces de pourvoi de M. Mirès et de M. le comte Siméon sont arrivées ces jours-ci au greffe de la Cour de cassation. Les mémoires à l'appui de ces pourvois n'étant pas encore produits, et les audiences de la chambre criminelle cessant pendant la seconde quinzaine d'octobre, il ne paraît pas possible que cette affaire soit jugée avant les premiers jours de novembre.

Le rapport de l'affaire a été confié à M. le conseiller Plougoum.

Le pourvoi sera soutenu, pour M. Mirès, par M^{es} Ambroise Rendu et de La Chère; pour M. le comte Siméon, par M^e Delaborde.

— La rentrée des vacances du conseil d'État, aura lieu le 18 octobre.

Pour extrait, J. C. DU VERGER

BULLETIN COMMERCIAL.

Blés. — Depuis huit jours, il s'est opéré de la réaction dans les marchés des départements. Sur 80 avis reçus, 30 accusent de la hausse, 6 de la fermeté, 24 sans variation, et 20 en baisse.

Dans notre rayon, la hausse a été plus faible que la semaine dernière; une légère baisse a eu lieu à Marmande.

Les avis des marchés étrangers arrivés depuis lundi annoncent du calme; en Angleterre et en Belgique, de la baisse.

Sur notre marché, les demandes pour les deux Charentes ont été moins actives; puis les avis reçus chaque jour annonçant du calme et de la baisse sur le marché de Paris, ont rendu les affaires excessivement difficiles; car les détenteurs qui avaient obtenus 32 fr., il y a huit jours, ne voulaient pas vendre au-dessous de ce cours; néanmoins, quelques-uns ont cédé à 31-50 et même à 31 fr. pour des sortes en première ligne de pays.

Les hauts prix cotés la semaine dernière avaient attiré beaucoup de vendeurs de notre rayon, hier et avant-hier; mais la plupart, n'ayant pu réaliser les prix de 32 à 32-50, se sont abstenus de traiter. Cours assez fermes de 29 à 31 fr. les 80 kil. pour les qualités de pays.

Londres, 23 septembre.

Arrivages anglais bons. Baissé de 1 à 2 sh. par quarter (43 à 86 c. par hectolitre). Blé étranger, d'une vente lente aux prix antérieurs.

Farines fermes. Bergues, 23 septembre.

Bon marché. Baisse d'environ 2 fr. par sac sur le blé. Liverpool, 24 septembre.

Arrivages ordinaires. Blés et farines nominale-ment en baisse. Les acheteurs manquent.

Vins et spiritueux. — Les alcools du Nord sont restés stationnaires à 89, 90 fr. l'hect. à 90 degrés, et les trois-six du Languedoc, également en disponible, sont invariables à 115 fr. l'hect.

Les eaux-de-vie Montpellier ont baissé à l'entrepôt, on les cote 95 à 100 fr., tandis que les eaux-de-vie des autres pays de production se sont vendues avec une faveur assez grande; les Saintonge de 170 à 180 fr., les Armagnac de 130 à 150 fr., les Marmande de 120 à 130 fr. et les Cognac de 1860 de 190 à 200 fr.; les tafias sont toujours en faveur de 75 à 95 fr. Le tout à l'hectolitre à l'entrepôt du quai Saint-Bernard. Narbonne, 19 septembre.

Cours nul, après on a fait à 95 fr.; novembre en avril, 98; preneurs 97; 3/6 de marc 75; preneurs 74. Cette, 21 septembre.

On nous annonce un achat à Mauquo de 600 muids (4,200 hect.) à 110 fr. les 700 litres sur place ou 112 fr. en gare de Vallergue.

On nous dit que la partie d'une propriété de la plaine de Launac a été traitée à 115 fr. les 700 litres (5 à 6,000 hect.)

Un propriétaire de Villeneuve a vendu trait de cuve à 140 fr. les 100 litres (1,600 hect. environ). Pézenas, 22 septembre.

Cours 93 fr. pour 18 pièces. Ensuite on a fait à 94; novembre et décembre 97 fr.; 4 premiers mois de 1862. 97 fr.; disponible sur Béziers 98 fr.; marc 76 fr.

Eau-de-vie 72 fr.

Condom, 22 septembre.

Fr. 125 à 122-50 Haut-Armagnac; 130 à 127-50 Ténarèze en entrepôt.

135 à 132-50 Bas-Armagnac, pris sur les lieux.

(Moniteur agricole de Bordeaux)

ECONOMIE RURALE.

Conservation des raisins et des autres fruits, par M. le docteur Rauch.

On a tenté beaucoup de moyens plus ou moins efficaces pour conserver les raisins, que l'on peut regarder comme un des fruits les plus agréables et les plus sains, mais aussi les moins durables.

Un des procédés les plus simples consiste, comme on le sait, à suspendre à des perches ou à des cordes, dans une cave, ou dans une chambre non chauffée, mais à l'abri de la gelée, les grappes dont on a enduit la queue avec de la cire à greffer. En ayant soin d'enlever de temps en temps les grains qui commencent à pourrir, on peut ainsi conserver les raisins jusqu'à la fin de décembre. Dans les caves, ils gardent généralement leur fraîcheur plus longtemps que dans les chambres où l'air est plus sec, et l'expérience a prouvé qu'il en est de même à peu près pour tous les autres fruits. On conçoit, d'après cela, pourquoi on peut conserver des prunes fraîches pendant des mois entiers dans des pots remplis de sable sec, en ayant soin de fermer hermétiquement ces vases et de les enfouir dans la terre. Dans ce cas, la suppression de l'action de l'air doit également contribuer au résultat.

On emploie dans la Russie méridionale une autre méthode pour conserver les raisins. On les cueille avant qu'ils soient complètement mûrs, on les enferme dans de grands pots, que l'on achève de remplir avec du millet bien sec, de telle sorte que les grains ne puissent se toucher. On couvre les pots avec soin et on les mastique de manière à intercepter complètement le passage de l'air. C'est ainsi emballés que les raisins sont expédiés pour les marchés de Saint-Petersbourg. Ils peuvent se garder pendant une année entière, après laquelle on les trouve encore très-doux parce que la maturation qui se complète dans les pots y développe tout le sucre.

Des expériences récentes ont démontré que le coton possède une propriété utile pour la conservation de plusieurs substances. On a reconnu, par exemple, que si l'on emplit une bouteille de bouillon de viande, et qu'on la ferme faiblement avec du coton, le bouillon se maintient sans altération pendant plus d'une année. Il était naturel, d'après cela, d'essayer si le coton ne pourrait pas exercer la même influence sur d'autres substances. Cependant, si nous ne nous trompons, on ne l'a pas encore fait en Europe. Au contraire, on en a profité depuis longtemps avec beaucoup de succès en Amérique; pour les raisins, voici comment on opère :

On laisse les grappes sur les ceps aussi tard que possible, même jusqu'aux premiers froids, pourvu que les gelées soient légères. On les coupe alors avec un couteau bien affilé; et, après avoir enlevé avec des ciseaux tous les

grains endommagés, on les laisse pendant quelques jours dans une chambre froide. Alors on les emballe entre des couches de coton ordinaire, dans des vases tels que des boîtes en fer-blanc ou des pots à conserves en verre. On a soin de ne faire qu'un petit nombre de couches, afin que le poids des grappes supérieures ne charge pas trop les inférieures, et de manier les raisins avec beaucoup de ménagements. On ferme alors exactement les vases, et l'on mastique le couvercle avec de la cire à bouteilles. Cette dernière précaution est assurément utile; cependant les fermiers américains la négligent ordinairement et n'en ont pas moins de bons raisins souvent jusqu'en avril. On garde les vases dans une chambre fraîche, mais à l'abri de la gelée.

La conservation des pommes et des poires, est encore plus facile dans le coton qui doit cependant en entraver la maturation que la laine favorise au contraire. Les fermiers américains emballent donc pendant quelques jours dans cette dernière matière textile les poires qu'ils destinent à la vente, et qui doivent présenter une belle couleur dorée; ils retirent des fruits ainsi mûris un prix double de celui des poires encore un peu vertes.

La méthode la plus récente est due à un Français, M. Charmeux, qui a excité beaucoup l'attention par les raisins qu'il a envoyés dans plusieurs expositions. L'auteur a expérimenté cette méthode, l'année dernière et l'a trouvée très-bonne. Elle repose essentiellement sur un des principes que nous avons énoncés ci-dessus, celui d'entretenir toujours une certaine humidité pour conserver les raisins frais, et s'exécute ainsi :

Les grappes restent attachés au cep aussi longtemps que la saison le permet, et lorsqu'on les cueille, on laisse adhérer à la queue un morceau du rameau comprenant environ deux nœuds en haut et trois ou quatre en bas. On mastique avec soin le haut du rameau, dont on plonge l'extrémité inférieure dans une fiole à médecine pleine d'eau où l'on a délayé un peu de charbon en poudre, afin de prévenir la corruption. On ferme ensuite également la fiole avec de la cire. On dispose alors les raisins, en couche, sur de la paille ou du coton, dans une chambre froide, mais exempte de gelée. Peut-être serait-il mieux encore de les suspendre, ce qui serait facile, pourvu que les fioles à médecine fussent bien fixées. On n'a plus ensuite qu'à visiter de temps en temps les grappes, pour en retrancher les grains qui s'altèrent. L'auteur a conservé ainsi des raisins depuis l'automne 1859 jusqu'au commencement d'avril 1860, et les a trouvés très-savoureux. Pour les garder plus longtemps, il suffirait sans doute de les placer dans une cave ou dans un autre endroit où la température fût basse et constante. L'obscurité serait même vraisemblable.

(Gazette de Médecine).

Dernières nouvelles.

Paris, 26 septembre. Des correspondances ont attribué au voyage du général Montebello à Rome un caractère officieux. Nous croyons pouvoir assurer que cette visite est toute personnelle, et que le général Montebello n'est allé à Rome, comme il était allé à Naples, qu'en simple touriste.

— L'attentat dont les membres de la légation Anglaise au Japon viennent d'être les victimes, a décidé le commandant de notre escadre en Chine, à envoyer la corvette à vapeur, le *Duchayla* à Yédo avec l'ordre de se mettre à la disposition de M. Duchesne de Bellecour, notre chargé d'affaires.

— On écrit de Bayonne, le 25 septembre : L'Empereur se rendant à Solferino (autrefois Sabres) pour visiter ses propriétés, a traversé ce matin Bayonne, vers 40 heures. Ayant appris qu'on avait

fait à la gare St-Esprit des préparatifs pour le recevoir, et, désirant garder l'incognito, S. M. a ordonné qu'on enlevât les trophées, guirlandes, etc., qui avaient été placés à son intention. S. M. reviendra dans la soirée à la Villa. Par ordre de S. M., des études sont commencées pour la création d'un port de refuge à Biarritz-même. Des sondages ont déjà eu lieu.

— Le puits artésien de la plaine de Passy fait jaillir un torrent d'eau de source au milieu de la plaine aride de Passy! N'est-ce pas merveilleux! Il pourra en résulter des modifications aux projets relatifs à la question des eaux alimentaires pour Paris.

Le puits artésien de la plaine de Passy est situé à l'angle formé par la rencontre de l'avenue de Saint-Cloud et de la rue du Petit-Parc, à 400 mètres du boulevard de l'Empereur et à 500 au midi de la chapelle du rond point de la fontaine. Disons tout d'abord que l'eau qui sort à flot de la source artésienne ne s'épand point dans la plaine ni sur les voies publiques voisines. Dès l'origine on a pris ce soin de faire un égot qui, descendant vers la porte Maillot, s'en va porter ensuite à Neuilly les eaux déversées.

L'eau du puits de Passy, fume, est verdâtre chargée de sable, et dissout le savon; sa température est à 28 ou 30 degrés. Quand la base du trou sera déblayée, qu'une large cloche y sera formée, qu'un tube de 20 à 22 mètres s'élèvera au-dessous du niveau du sol de la plaine de Passy, cette eau, trouble aujourd'hui, deviendra claire et limpide comme à Grenelle. On dit que l'Empereur a fait annoncer à M. Kind, que le 29 il serait au puits de Passy.

— Le 20 septembre, à sept heures du soir, le transport à vapeur la *Sèvre*, commandé par M. Marius Ollivier, capitaine de frégate, est parti de Toulon pour Civita-Vecchia, pour recevoir à bord le musée Campana.

— On a reçu de Toulon une dépêche annonçant que la frégate à vapeur la *Cacique* est arrivée d'Alger à Port-Vendres, où elle a embarqué de nouvelles troupes pour l'Afrique.

Pour extrait : A. LAYTOU.

VILLE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 28 septembre.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	168	53	28'37	78 k. 240
Maïs....	36	14	11'93	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

26 septembre 1861.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant :			
3 pour 100	69 30	»	»
4 1/2 pour cent	96 40	»	»
Banque de France	29 25	»	»
27 septembre.			
Au comptant :			
3 pour 100	69 40	»	» 20
4 1/2 pour 100	96 45	» 30	»
Banque de France	29 25	»	»
28 septembre.			
Au comptant :			
3 pour 100	68 70	»	» 40
4 1/2 pour 100	96 40	»	» 35
Banque de France	29 00	»	» 25

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 au 28 septembre 1861.

- Naissances.**
- 25 sept. Guitges (Jean-Marie-Léon).
 - 26 — Méric (Anne).
 - 26 — Bris (Louis-Auguste).
 - 27 — Lavigne (Pierre), naturel.
 - 27 — Ciapreda (Pétronille).
 - 27 — Dantony (Edmond), naturel.
 - 28 — Balestie (Marie).
- Décès.**
- 25 — Cavalie (Jean-Pierre), 30 ans.
 - 25 — Minihot (Antoine-Louis), naturel, 4 ans.
 - 25 — Julia (Jean-Baptiste), 56 ans.
 - 26 — Brugidou (Prosper-Léon), 37 jours.
 - 26 — Marie (enfant naturel), 26 mois.
 - 26 — Cellier (Jenny), 49 mois.
 - 26 — Imbert (Auguste), 18 mois.
 - 26 — Carriol (Etienne), 12 mois.
 - 26 — Castelna (Marie), 7 mois.
 - 27 — Rascoussié (Françoise), épouse Liéutord, 36 ans.
 - 27 — Fourès (Marie), 28 jours.
 - 27 — Mateu (Marie), 19 mois.
 - 27 — Soléon-Rivière, 28 ans (hospice).
 - 28 — Siméon (Célestine), 5 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

TABLEAU DES DISTANCES
EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.
SE VEND A CAHORS,
Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

MONITEUR AGRICOLE
DE BORDEAUX,
ECHO DE LA BOULANGERIE DE FRANCE
Journal spécial du commerce des grains et farines, vins et spiritueux.
Paraissant six fois par semaine. — Directeur-proprétaire. M. P. AYROT.
Prix de l'abonnement : Un an, 32 fr. — Six mois, 16 fr. — Trois mois, 9 fr.

A LA VILLE DE CAHORS
HABILLEMENS
CONFECTIONNÉS
SABRIÉ, TAILLEUR
à l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc. etc.
Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

BRASSERIE CENTRALE
MAGDELAIN, à Cahors.
BIÈRE BLANCHE
De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraîchissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique délicieuse à la fois.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.